

Madame Katia Béguin
Rectrice de l'Académie de Nantes

Nantes, le 3 avril 2026

Objet : Prix de l'énergie

Madame la Rectrice,

L'agression militaire des États-Unis et d'Israël contre les peuples iraniens et libanais, appuyée sur l'impunité, voire la complicité dont bénéficient ces mêmes puissances dans la perpétration du génocide en Palestine, fait d'innombrables victimes civiles.

Si la généralisation de la guerre menace l'avenir même de l'humanité, elle heurte aujourd'hui économiquement de plein fouet les salariés français, dont les personnels de l'Éducation nationale de notre académie.

Tandis que le point d'indice a perdu 32% de sa valeur par rapport à l'inflation depuis 2000 et que les évolutions du régime indemnitaire ne compensent pas l'augmentation du coût de la vie, les personnels titulaires et non titulaires de l'académie sont de plus en plus nombreux à nous interpeller sur l'envolée des prix de l'énergie, notamment du carburant, qui dégrade encore leurs conditions d'existence.

La Confédération générale du travail – Force Ouvrière (CGT FO) et la Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation professionnelle – Force Ouvrière (FNEC FP FO) exigent de ramener les prix du gaz à un niveau au moins équivalent à celui observé avant le déclenchement du conflit au Moyen-Orient, de plafonner à 1,50 € le prix des carburants, de revaloriser les salaires et les pensions du public et du privé ainsi que les barèmes des indemnités kilométriques. Force Ouvrière revendique également l'augmentation de l'ISSR et des frais de déplacements.

Dans le respect de vos prérogatives, la coordination académique de la FNEC FP – FO vous sollicite afin que vous interveniez auprès des autorités compétentes pour répondre à ces exigences et tout mettre en œuvre, à votre niveau, pour compenser les effets de cette hausse des prix.

Pour la FNEC FP **FO**
de l'Académie de Nantes



Son coordonnateur,
Adrien Leclerc